



Compte-rendu Réunion des associations régionales le 12 mars 2019 – bureaux AFCAE PARIS

Présents :

ACIEST (Grand Est), représentée par Denis BLUM
ACAP - POLE REGIONAL IMAGE (Hauts-de-France)
représentée par Fabienne FOURNIRET
LE RECIT (ex ALSACE CINEMAS) (Grand Est) représentée
par Stéphanie DALFEUR
ACREAMP (Occitanie), représentée par Luc CABASSOT
ANCI et ACCILR (Occitanie), représentée par Vincent
KOPF
CINÉMAS DU SUD (Provence-Alpes-Côte d'Azur),
représentée par Vincent THABOUREY
CINA (Nouvelle-Aquitaine), représentée par Rafael
MAESTRO
CINEMAS 93 (Ile-de-France) représentée par Vincent
MERLIN
GRAC (Auvergne Rhône-Alpes), représentée par Juliette
BOUTIN
MACAO 7eme Art (Normandie) représentée par Agathe
FOURCIN
ACC (Centre), représentée par Nathalie FERRAND
CINEMAS INDEPENDANTS de BOURGOGNE et de
FRANCHE COMTE (Bourgogne-Franche-Comté),
représentée par Léa DALOZ
LES ECRANS (Auvergne-Rhône-Alpes), représentée par
Mickael LESAUX
PLEIN CHAMP (Auvergne-Rhône-Alpes) représentée par
Fabienne WEIDMANN

ETAIENT EXCUSES

DE LA SUITE DANS LES IMAGES (Hauts-de-France)
représentée par David BROUTIN
ACOR (Bretagne et Val de Loire..), représentée par
Antoine GLEMAIN
GRAINES D'IMAGES (Pays-de-la-Loire) représentée par
Laurent DUFEU
ACPG (Nouvelle-Aquitaine), représentée par Jérôme
MASCOTTO
ACRIRA (Auvergne-Rhône-Alpes), représentée par
Jacques RICHER
APCAG (Guadeloupe), représentée par Marie-Claude
PERNELLE
CINÉMA 35 (Bretagne), représentée par Christian
COSTE
CINÉPHARE (Bretagne), représentée par OLIVIER
BITOUN
ECRANS VO représentée par Yves BOUVERET
DU CINÉMA PLEIN MON CARTABLE (Nouvelle-
Aquitaine), représentée par Anthony ROUSSEL
LA RÈGLE DU JEU (Bretagne), représentée par Alain
DURAND
OBJECTIF CINÉ 64 (Nouvelle-Aquitaine) représentée par
Raphaël JAQUEROD
ATMOSPHERE 53 (Pays-de-la-Loire), représentée par
Imad MAKHZOUM

Y ASSISTAIT

Aurélié BORDIER (adjointe Communication et Actions
AFCAE)

1 -Tour de France Digital du CNC

- Présentation

TOUR DE FRANCE DIGITAL

Le CNC lance, en collaboration avec le SCARE, un Tour de France digital - des formations gratuites destinées aux exploitants indépendants pour mieux appréhender les outils numériques (sites internet et réseaux sociaux) dans les 13 régions de France.

Frédérique Bredin, Présidente du CNC, a souhaité proposer « un Tour de France digital afin d'organiser, dans toutes les régions, des ateliers de formation entièrement gratuits, ouverts à tous les exploitants souhaitant découvrir les bonnes pratiques pour être présents en ligne sur le web et les réseaux sociaux ».

PROGRAMME

La formation « Pratique des réseaux sociaux et utilisation des sites internet » s'articule autour de deux modules mêlant théorie et pratique :

- Sites internet : mise en place et animation (2h)
- Les différentes solutions de création de site internet
- Bien penser son site internet
- Les bonnes pratiques pour mieux émerger
- Réseaux sociaux : connaître leur fonctionnement pour mieux les utiliser, amplifier ou cibler les communautés (6h)
- Utilisation des principaux réseaux
- Conseils personnalisés
- Les bonnes pratiques pour mieux émerger
- Atelier pratique

Exemple programme pour Bordeaux :

Jeudi 28 mars

20h : Diner offert aux participants

En présence de Frédérique BREDIN, Présidente du CNC

Et Alain ROUSSET, Président de la Région Nouvelle Aquitaine

Vendredi 29 mars

9h00 à 13h00 : formation-atelier

13h00 -14h00 : Déjeuner offert aux participants en présence de la direction du CNC

14h00 - 18h00 : formation-atelier

PUBLIC CONCERNE

La formation s'adresse en priorité aux professionnels des salles de cinéma (petite et moyenne exploitation), Directeurs, chargés de communication, chargés d'action culturelle, projectionnistes...), personnels d'associations cinématographiques.

INTERVENANTS

La coordination et la conception de la formation sont assurées par le SCARE qui bénéficie d'une expérience depuis deux ans d'organisation de sessions de formation dans ce domaine, à l'attention des exploitants en régions avec la collaboration de trois agences : Silenzio Interactive, Lucky Time, On Demand.

DATES DE FORMATION

Deux dates sont déjà prévues :

- Les 28 et 29 mars à Bordeaux, en Nouvelle-Aquitaine
- Les 1er et 2 avril à Lyon, en Auvergne-Rhône-Alpes

INSCRIPTION

Inscription indispensable auprès du SCARE avant le 20 mars : christelle.degut@scare.fr

Nombre de places limitées – 1 personne par structure en priorité

- Tour de table sur nos interrogations et remarques :

Toutes les régions n'ont pas encore été contactées par le SCARE. Seules l'ont été Nouvelle Aquitaine, Auvergne Rhône Alpes et Normandie.

Les associations jugent ces formations fort utiles, mais demandent plus de détails sur le contenu. Elles se demandent comment vont être gérées les différences de niveau de connaissance entre les participants.

Apparemment les formations sont limitées à 2X 25 personnes dans deux lieux (salle ou lieux différents).

Le dîner offert la veille au soir par le CNC en présence de Frédéric Bredin et des élus, laisse penser que ce sont plutôt les directeurs/trices de salles qui seront présents, alors que la formation s'adresse à des bénévoles ou personnel de salle qui va prendre en charge le digital. Agathe Fourcin regrette le manque de concertation avec les asso régionales pour la mise en place de ces formations, qui est une initiative descendante. Les dates ont été fixées dans la précipitation, à des périodes peu favorables.

Plusieurs asso font des formations régulières, avec ou non un numéro d'agrément.

Discussion sur la manière dont sont organisées les formations en région, souvent prises en charge totalement par l'asso car les participants ont des statuts différents : bénévoles, privés, publics. C'est compliqué de travailler avec le CNFPT.

Les OPCA sont en plein réforme en mars/avril. Certains vont fusionner : AFDAS et Unification. La réforme rend plus compliqué le remboursement de certaines formations par les OPCO.

Aurélié Bordier propose que l'AFCAE centralise les informations sur les formations des assos sur son site internet. Il paraît intéressant de dupliquer les formations intéressantes d'une région dans d'autres, selon les besoins et moyens de chacun.

Rafael Maestro propose de lister les formations et de proposer au CNC de nous aider à les mettre en place en région :

- formation technique des circuits itinérants (Vincent Kopf)
- formation sécurité au travail et électricité
- formation technique à la communication
- prise de paroles en public/débat/
- enrichir ses séances avec du contenu
- éducation à l'image : le jeu comme outil de formation
- Accueil du public
- Formation à l'accueil du public handicapé et empêché
- Formation administrative/sociale : employeur bénévole/TSA/environnement économique

Discussion avec **Xavier LARDOUX** (Directeur du Cinéma au CNC) qui explique les enjeux de la tournée digitale (une enquête du CNC a permis de révéler les besoins et le fossé digital qui se creuse dans la petite exploitation). Il retient la proposition de recevoir la liste de nos suggestions de formations.

Il explique également le suivi de ces formations (questionnaire, puis bilan après 6 mois et document pédagogique)

Il évoque l'après-VPF : le CNC réfléchit à la manière d'accompagner les salles, avec l'ADRC, sur la maintenance très couteuse. Ensuite d'ici 2/3 ans, la question de changer les projecteurs va se poser.

Le CNC va informer par courrier les exploitants de ce dont ils disposent dans leur compte de soutien. Le CNC a remarqué que certaines salles de la petite exploitation détiennent une somme non négligeable sur leur fonds (en moyenne 44 000 € pour la petite exploitation).

Il indique que le CNC n'a pas les réserves financières pour accompagner comme avant les salles pour le renouvellement du matériel numérique.

2 - Commissions Art et Essai

Les premières ont eu lieu dans le sud : l'étude des dossiers est rapide, notamment pour la partie animation qui n'a pas été traitée complètement.

Rafael explique que les commissions demandent une bonne entente entre les personnes et une répartition des tâches permet d'optimiser les décisions.

3 - Soutien automatique à l'exploitation

en présence de **Marion GOLLETY** (Adjointe au chef de service de l'exploitation), **Loïc RIEUNIER** (Chargé de mission sur le compte de soutien automatique au CNC),

compte de soutien : dispositif pour un maintien d'un parc de salles diversifié et modernisé.

Un compte est prévu par établissement

Le fond rembourse 90 % du montant HT des investissements présentés sur le montant éligible.

Le compte est alimenté par la TSA (Taxe Spéciale Additionnelle), auquel est appliqué un coefficient majorateur en fonction du nombre d'établissement.

Les dépenses éligibles sont vastes : projection / Bâtiment / maintenance /sécurité/programmation et communication /outils digitaux / formation des personnels et bénévoles.

Dépenses inéligibles : dépenses pour recettes annexes (meuble confiseries) achat de terrain, rachat d'activités

L'exploitant peut se voir déléguer la gestion du compte de soutien de façon ponctuelle (formulaire CNC) ou pérenne (convention, contrat location gérance)

Les droits sont périmés dans un délai de 10 ans.

Les factures doivent être transmises dans un délai de 5 ans.

Le mécanisme des avances sur 3 ans et 6 ans (exclus les gros cinémas qui font 1% du CA national)

La région Centre a déjà organisé une formation avec le CNC et a jugé de la pertinence de ses échanges.

Rendez-vous est pris avec le CNC pour des formations décentralisées

Contact sur Auvergne : Sophie Leleu tel 01 44 34 36 96

L'aide sélective : vient soutenir un projet de création et modernisation en cas d'insuffisance du compte de soutien automatique.

Uniquement pour la petite et moyenne exploitation. Avis après commission d'experts. Un regard qualitatif est posé sur le dossier : pas de concurrence, l'aspect architectural est étudié, etc)

L'aide est versée dans les 5 ans.

Actuellement l'axe prioritaire est d'intervenir sur des projets de centre-ville.

L'équilibre du plan de financement est étudié et l'apport de collectivités est demandé.